



PROCÈS-VERBAL

De la séance ordinaire du comité exécutif de la Communauté métropolitaine de Québec, tenue au 1130, route de l'Église, à Québec, le 18 novembre 2010 à 16 h.

Sont présents :

- M. Régis Labeaume, maire de la Ville de Québec, président
- Mme Danielle Roy Marinelli, mairesse de la Ville de Lévis, vice-présidente
- Mme Anne Ladouceur, conseillère à la Ville de Lévis
- M. Jacques Marcotte, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier
- M. François Picard, conseiller à la Ville de Québec

Sont également présents :

- M. Marc Rondeau, directeur général
- M. Benoît Massicotte, secrétaire

Ouverture de la séance

Le président du comité exécutif ouvre et préside la séance. Il est constaté le quorum.

Adoption de l'ordre du jour

Résolution n° E-2010-115

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour avec la modification suivante :

- Ajouter au point divers : Avis sur le règlement n° 142-2010 de la Ville de L'Ancienne-Lorette concernant le compostage

Adoptée à l'unanimité

Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire téléphonique tenue le 28 octobre 2010

Résolution n° E-2010-116

Approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire téléphonique tenue le 28 octobre 2010.

Adoptée à l'unanimité

Prolongation du contrat de travail de la conseillère en environnement

Résolution n° E-2010-117

Prolonger le contrat de travail de Mme Anne-Marie Cantin, conseillère en environnement, aux mêmes conditions salariales, et ce, pour une période de trois ans se terminant le 31 décembre 2013;

Octroyer à Mme Anne-Marie Cantin les avantages prévus aux conditions de travail du personnel de la CMQ.

Référence : Mémoire du 18 novembre 2010
Certificat du
trésorier : CT-2010-179
Responsable : Direction générale - Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

RCI sur les bassins versants – Mesures de soutien à son application

Résolution n° E-2010-118

Accorder à la firme APUR le mandat de l'élaboration d'un guide administratif de formation sur le RCI, pour un montant de 6 500 \$ (taxes en sus);

Acquérir une banque d'heures en suivi au RCI avec la firme APUR pour l'analyse des ententes et l'interprétation du règlement, pour un montant de 15 000 \$ (excluant les taxes);

Acquérir une banque d'heures en suivi au RCI avec le procureur de la CMQ pour l'analyse des ententes, l'élaboration du guide et l'interprétation du RCI, pour un montant de 15 000 \$ (excluant les taxes).

Référence : Mémoire du 18 novembre 2010
Certificat du
trésorier : CT-2010-180
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Atelier / Laboratoire de design urbain : Secteurs des ponts de la Ville de Lévis

Résolution n° E-2010-119

Approuver l'offre de services professionnels de l'École d'architecture de l'Université Laval soumise le 8 octobre 2010 par courriel;

Autoriser le secrétaire à procéder à la signature de l'offre de services professionnels à titre d'entente contractuelle entre la CMQ et l'École d'architecture de l'Université Laval;

Autoriser le paiement de 15 065 \$, incluant les taxes applicables, pour la tenue de cet atelier, conformément aux termes de ladite offre de services professionnels.

Référence : Mémoire du 18 novembre 2010
Certificat du
trésorier : CT-2010-181
Responsable : Aménagement du territoire

Adoptée à l'unanimité

Bordereau de dépenses

Résolution n° E-2010-120

Prendre acte du bordereau de dépenses en date du 18 novembre 2010 contenant les documents suivants :

- a) Une liste qui fait état des dépenses du 1^{er} au 31 octobre 2010 (période 10);
- b) Une liste qui fait état des dépenses Visa du mois de septembre 2010;
- c) Une liste des salaires versés aux élus et employés de la CMQ du 1^{er} au 31 octobre 2010;

Référence : Bordereau d'information du 18 novembre 2010
Certificat du
trésorier : CT-2010-182
Responsable : Trésorerie

Adoptée à l'unanimité

Bordereau d'information

Résolution n° E-2010-121

Prendre acte du bordereau d'information en date du 18 novembre 2010 contenant les documents suivants :

- a) Lettre de M. Benoît Massicotte, secrétaire, Communauté métropolitaine de Québec, adressée à M. Jacques Marcotte, préfet de la MRC de La Jacques-Cartier, ayant pour objet la démission de M. Marcotte comme membre du comité exécutif de la CMQ;

Référence : Bordereau d'information du 18 novembre 2010
Responsable : Secrétaire

Adoptée à l'unanimité

Divers

Avis sur le règlement n° 142-2010 de la Ville de L'Ancienne-Lorette concernant le compostage

Résolution n° E-2010-122

Autoriser la direction générale à déposer au prochain conseil un projet de résolution demandant à la Ville de L'Ancienne-Lorette d'apporter des modifications à la réglementation afin d'être conforme aux mesures du PGMR en matière de compostage domestique.

Référence : Mémoire du 11 novembre 2010
Responsable : Direction générale - Trésorerie

Adoptée à l'unanimité



PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE